

Adresse des cultivateurs réunis en société populaire de La Jarrie,
lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des cultivateurs réunis en société populaire de La Jarrie, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 68;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19631_t1_0068_0000_5

Fichier pdf généré le 15/07/2019

l

[*Les citoyens composant la société des Amis de la liberté et de l'égalité montagnarde de Duravel à la Convention nationale, Duravel, le 12 brumaire an III*] (16)

Citoyens représentants,

S'il n'a été aucun point de la République qui n'ait retenti de vos louanges après la chute du dernier des tyrans ; que ne doit pas le peuple français à votre énergie constante, qui depuis a relevé la majesté dans les mains de ses représentants ! Combien n'a-t-il pas à vous applaudir et se féliciter que par votre caractère rendu intrépide par le malheur de la terreur, cette seule vertu des nérons n'ombrage plus le sol de la liberté, où plane pour toujours en faveur de l'égalité, l'élément de la justice pour l'innocence et pour le crime ! Nous avons reçu comme un nouveau bienfait votre adresse au peuple français du dix-huit vendémiaire. C'est pour luy le vrai fanal qui doit l'éclairer jusqu'au bout de la carrière révolutionnaire, nous vous félicitons de vos travaux toujours fructueux et nous vous rapportons avec reconnaissance la brillante prospérité dont jouit la République, au milieu même des écueils et des orages inséparables d'une grande Révolution, en attendant que la France devenue l'*[illisible]* de l'Europe chantant malgré elle les triomphes du premier des peuples, et votre gloire, en attendant que l'univers enfin devenu fou *[illisible]* se régénère comme elle, pour réunir à jamais tous les peuples en une seule famille de frères.

Vive la République française, vive la Convention nationale.

Suivent 47 signatures.

m

[*Les cultivateurs réunis en société populaire de La Jarrie, La Jarrie, le 16 brumaire an III*] (17)

Grâces vous soient rendues pour vos glorieux travaux, pour vos soins paternels. La justice a remplacé la terreur ; et les factions et les factieux anéantis assurent à jamais le bonheur de la plus grande et la plus célèbre république des siècles.

Grâces vous soient rendues d'avoir établi une démarcation entre les hommes vertueux et les êtres immoraux ; comme vous, Législateurs, nous combattons les ennemis de la liberté sous quelque masque qu'ils se couvrent.

Méfiez-vous surtout de ces adresses insidieuses où le peuple n'a aucune part, tramées par ces hommes de sang dont le règne affreux devrait être rayé des pages de l'histoire. Soutenez, législateurs, par votre union la carrière que vous parcourez si dignement, restez à votre poste jusqu'à

(16) C 328 (2), pl. 1454, p. 7. *Bull.*, 3 frim.

(17) C 328 (2), pl. 1454, p. 4. *Bull.*, 5 frim. (suppl.) ; *Moniteur*, XXII, 601.

ce que les trônes ébranlés s'anéantissent. Nous jurons haine aux tyrans, aux factieux, aux intriguants de toute espèce, nous jurons de maintenir jusqu'à la mort la république une et indivisible, nous jurons de ne reconnaître d'autre point de ralliement que la Convention nationale, et de vivre ou mourir pour la liberté.

Suivent 45 signatures.

n

[*La société populaire de Chauny à la Convention nationale, le 14 brumaire an III*] (18)

Séance du 14 brumaire an 3^{ème} de la République.

Le cri de reconnaissance doit toujours pénétrer dans le temple des lois ; hier, nous vous félicitons sur votre adresse aux Français ; nous vous disions qu'elle doit être le coup de massue qui devoit à jamais détruire la perfidie et l'immoralité pour y substituer la justice et la bonne foi. Aujourd'hui dans l'ivresse du bonheur que vous nous avez procuré, en nous envoyant le représentant Pérard, nous nous écrivions tous, d'une voix unanime, nous jouissons de tous les bienfaits que vous nous avez promis.

Pérard a su découvrir l'imposture et venger le patriotisme des calomnies, il a appelé aux fonctions publiques les amis du peuple, et en a éloigné l'immoralité qui les corrompt, et l'incapacité qui les paralyse ; nous laissons à l'amitié qu'il nous a témoigné, le soin de vous rendre compte de nos principes ; nous vous dirons seulement que ses vertus l'ont fait chérir icy : il a vengé l'innocence en la rendant à la liberté, il a augmenté en nous l'horreur de la tyrannie, en nous faisant connoître le bonheur que le peuple a droit d'attendre de ses représentants. C'étoit un ami qui parloit en notre nom ; c'étoit plutôt un père qui mettoit de l'ordre dans sa maison, qu'un représentant investi de grands pouvoirs.

Législateurs, les moyens de Pérard pour se faire aimer sont les vôtres, et l'attachement de tous les Français à la Convention nationale, vous prouvera toujours que la justice est la base des républiques, comme la terreur est l'appui du despotisme.

Vive la République, vive la Convention, vive Pérard.

Les membres de la société populaire de Chauny.

Suivent 50 signatures.

o

[*Les citoyens formant la société populaire de Coutras à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (19)

(18) C 328 (2), pl. 1454, p. 6.

(19) C 328 (2), pl. 1454, p. 8.